

Municipalité de Saint-Claude 295, Route de l'Église, Saint-Claude (Qc) J0B 2N0 Téléphone (819) 845-7795 • Télécopieur : (819) 845-2479

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉSOLUTION

Le 6 avril 2021 sous la présidence du maire, Monsieur Hervé Provencher, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Claude, tenue à huis clos.

Sont présents M. Hervé Provencher, Maire

Mme. Suzanne Vachon, conseillère district 1 M. Étienne Hudon-Gagnon, conseiller district 2

M. Yves Gagnon, conseiller district 3 M. Marco Scrosati, conseiller district 4 M. Yvon Therrien, conseiller district 5 Mme Lucie Coderre, conseillère district 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière : France Lavertu est aussi présente.

Il n'y a aucune personne présente à cette séance.

Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé de trancher.

DÉPÔT PRÉSENTATION ET EXPLICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers préparés par la firme Deloitte pour l'année 2020 sont déposés, présentés et acceptés.

Monsieur Louis Desautels, représentant de la firme MNP qui remplace Deloitte, explique les états financiers 2020.

Aucune question concernant la santé financière et la situation de la municipalité.

DÉPÔT TRAITEMENT DES ÉLUS

Selon l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, un sommaire de la rémunération des élus pour 2020 est déposé.

Sommaire de la rémunération des élus

	Rémunération (\$)	Allocation (\$)
Hervé Provencher	8 303	4 151
Marco Scrosati	2 768	1 384
Yves Gagnon	2 768	1 384
Étienne Hudon-Gagnon	2 768	1 384
Yvon Therrien	2 768	1 384
Lucie Coderre	2 768	1 384
Suzanne Vachon	2 768	1 384
Total	24 911	12 455

Ce sommaire sera déposé dans les documents sur le site internet de la municipalité.

EXTRAIT CONFORME

Sous réserve de l'approbation du libellé final lors de la prochaine séance du conseil. **CERTIFIE CE 12 avril 2021**

France Lavertu
Directrice générale
Secrétaire-trésorière